



SECTEUR TELECOM

APRÈS LE 22 MARS PRÉPARER DÈS MAINTENANT LES SUITES !

Le 22 mars était une journée de mobilisation réussie dans la fonction publique, mais aussi Chez Orange, et comme dans beaucoup d'autres entreprises...

Dans le secteur des télécoms, la grogne monte : destruction d'emplois, augmentation de la charge de travail, absence de reconnaissance, réorganisations permanentes, licenciements, créent un climat propice au mal-être des salarié-es. Alors que les cheminot.es, les étudiant.es, les EHPAD, les Carrefour, Air France se mobilisent dès le 3 avril, chez Orange, comme dans toutes les entreprises du secteur, nous avons toutes les raisons d'y aller.

Les 9, 10, 14 et 19 avril seront des jours de manifestations unitaires appuyées par des grèves. C'est maintenant qu'il faut agir, participons massivement !

LE SECTEUR TELECOM AVEC LES CHEMINOT.ES !

L'ouverture à la concurrence du secteur telecom et la privatisation de l'opérateur historique France Telecom/Orange a été la bonne affaire pour les actionnaires et les marchés financiers. **Mais elle l'est beaucoup moins pour les salarié.es de ces entreprises, de leurs sous-traitants et de l'ensemble du secteur : rien pour l'emploi, rien pour les salaires, rien pour améliorer les conditions de travail, la formation, les qualifications... Rien pour la reconnaissance des personnels !**

Dans tous les services, tout est comptabilisé : le temps passé avec le « client », le traitement de son dossier et le temps de reprise d'un nouvel appel – au détriment de la qualité du service offert à l'utilisateur. **Les salarié.es sont sous contrainte pour tenir une moyenne horaire de nombres d'appels ou interventions. Le « flicage » est instauré pour faire la chasse aux « temps superflus ». La digitalisation détruit une quantité de métiers et augmente dangereusement la productivité de chacun.e. C'est insupportable !**

Tout est permis pour obtenir des gains de productivité à tous les étages. Certain-es se retrouvent placardisé-es ou en mission au fil des réorganisations... sous la pression quittent les entreprises, deviennent malade ou tombent en burn-out... D'autres subissent de la répression et se font licencier à tour de bras, notamment chez Free, Bouygues et dans les centres d'appels...

Le MEDEF, par l'intermédiaire de ce gouvernement asservit à coup de flexibilité et toujours plus de préca-

rité les salarié.es, précaires, chômeur.euses, du pays... et veille à remplir les poches des plus riches !

À Orange, pour la première fois depuis l'ère néfaste de Lombard, l'accord salarial n'a pas trouvé de signataire, et l'entreprise a décidé d'imposer unilatéralement ses maigres mesurette... choisissant comme d'habitude de reverser le fruit de nos efforts à ses actionnaires !

Partout dans un secteur pourtant prospère, règnent l'austérité salariale, dégradation des conditions de travail et destruction d'emplois.

Pendant ce temps, Free décide de sous-traiter son service client à des entreprises comme Comdata et Teleperformance, et en profite pour se débarrasser du centre d'appels "Mobipel", connu depuis l'enquête de "Cash Investigation" (France 2). Le même Comdata se marie à B2S et rachète à tout-va une série de centres d'appels : Mobipel, CCA International... Il y a fort à parier que cela ne sera pas sans conséquence sur l'emploi !

Il est plus que temps de ne pas laisser faire ses politiques destructrices et de réclamer notre dû, nos droits et en regagner de nouveaux... Pour cela, c'est dans la rue que ça se passe, auprès des cheminot.es, des Carrefour, des hospitaliers... des salarié-es de tous les secteurs, des fonctionnaires et usagers...

Pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux ! Pour un service public de qualité, accessible à toutes et tous !

**DÈS MAINTENANT, PARTOUT OÙ C'EST POSSIBLE REJOIGNONS,
LES CHEMINOT.ES, LES ÉTUDIANT.ES, LES HOSPITALIER.ES...**

sudptt@sudptt.fr

@sudptt.orange



@Sudptt_Orange

www.sudptt.org

Fédération des activités postales et de télécommunications

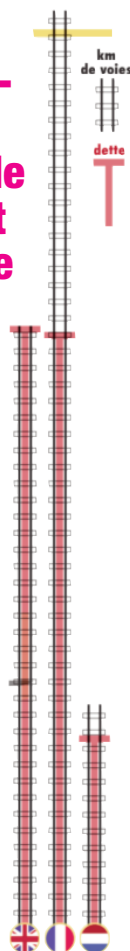
CE QUE L'ON NE VOUS DIT PAS SUR LA SNCF

LA DETTE n'a rien à voir avec le statut public des cheminot-es ou de l'entreprise. C'est plutôt le contraire

La dette du système ferroviaire français s'élève à 50 milliards pour 29 000 kilomètres de voies, soit 172 000 euros/km.

En grande Bretagne, privatisée depuis 23 ans la dette est de 50 milliards pour 19 000 km, soit 263 000/km.

Aux Pays bas ce sont 16 milliards pour 16 000 km, soit 22 800 /km.



LE FINANCEMENT PUBLIC ET LES IMPOTS n'ont rien à voir avec le statut public des cheminots ou de l'entreprise... C'est plutôt le contraire

Le montant en euros par habitant pris en charge par l'État :

Le gouvernement allemand a pris en charge en 1994, 35 milliards d'euros de dette ce que le gouvernement français refuse de faire.



LE CHANGEMENT DE STATUT ET LA PRIVATISATION augmente le coût pour les voyageurs. Exemple équivalent pass Navigo à Paris

Le libéralisme en prend un coup. À Londres le pass est 6 fois plus cher qu'à Paris. Mais il suffit



de prendre l'exemple de services publics qui ont fait l'objet d'ouverture à la concurrence : La Poste, EDF et Orange... Par exemple, la construction d'un réseau implique de lourds investissements. D'abord, pour couvrir les territoires et assurer aux citoyens une égalité d'accès à des services de qualité... Mais ces entreprises n'ont plus qu'un objectif, accroître le revenu des actionnaires... sans se soucier du tarif et accès pour les usagers !

NON AU LICENCIEMENT DE GAËL QUIRANTE

Le 20 mars, la ministre du Travail a rendu une décision autorisant le licenciement de Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD POSTE 92, alors que l'Inspection du Travail avait refusé ce licenciement, et concluait à des faits de discrimination syndicale.

La direction de La Poste vient de licencier Gaël Quirante, pour faute lourde. Il devient donc clair que pour le gouvernement et nos patrons, militer, revendiquer, s'opposer aux restructurations devient donc possible d'une faute qui plus est lourde. C'est intolérable !!

SUD PTT ne laissera pas faire. D'ores et déjà nous mettons en place ce qu'il faut pour combattre cette décision, sur le plan juridique et de l'action.

REFUSONS LE LICENCIEMENT DE GAËL

